

FR-N1 X1G1-AR 1X185 ALU VERT Cca - s1a, d1, a1 TGL

Code article : 12640334



Données techniques

Âme : aluminium câblé, classe 2

Isolation : polyoléfine réticulé

Assemblage : ruban séparateur et/ou gaine de bourrage

Gaine externe : thermoplastique polyoléfine sans halogène, vert

Tension de service Uo/U : 600 / 1000 V AC
900 / 1500 V DC

Tension d'essai : 3500 V AC pendant 5 mn
8400 V DC pendant 5 mn

Plage de température : de - 25°C à + 65°C

Température max. admissible à l'âme : en régime permanent :
+ 90°C
en régime de court-circuit :
+ 250°C

Rayon de courbure : fixe : 12 x $\varnothing$

Traction statique : 15 N/mm² de section alu

Traction dynamique : 30 N/mm² de section alu

Repérage conducteurs : couleurs selon HD 308 S2

Marquage :	NF USE FR-N1X1G1-AR - n G s - n° d'usine - NF C 32-323 + marquage métrique + n° de lot
Section (mm²) :	185
Section complète (mm²) :	1 x 185
(1) :	(1) Intensités maximales (Iz) valables pour : - 3 câbles unipolaires posés en trèfle dans un système triphasé - câble à 4 conducteurs, utilisé dans un système triphasé - pose seule sur chemin de câbles à l'air libre à 30°C - pose seule dans un sol à 20°C. Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) :	730
Poids alu (kg/km) :	536,5

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
Mini de vente (TGL) :	1

Normes et directives

Normes :	NF C 32-323 : câbles rigides de tension assignée Uo/U au plus égale à 0,6/1 kV sans halogène à comportement au feu amélioré C1, à isolation synthétique réticulée et gaine de protection synthétique extrudée. CENELEC HD 620 partie 5-6 / IEC 60502-1. Non propagation de l'incendie : NF C 32-070 2.1 et 2.2 catégorie C2 et C1 / IEC 60332-1 / IEC 60332-3-24C. Sans halogène : IEC 60754-1 / EN 50267-2-1. Corrosivité des gaz d'incendie : IEC 60754-2 / EN 50267-2-2. Densité de fumée : IEC 61034 / EN 50268-2. RoHS : directive européenne 2011/65/UE. Réglementation des Produits de Construction 305/2011. Euroclasse selon RPC : Cca-s1, d1, a1.
----------	--

RoHS :	Oui
--------	-----

Conforme CE :	Oui
---------------	-----
